



Iteratif commandement aux fins de saisie vente

Par **muki**, le **08/11/2009** à **20:32**

Bonjour,

Nous sommes en train de constituer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France mais pendant ce temps nous venons de subir une saisie attribution sur notre compte bancaire d'un montant de 1709.91 euros pour un retard de 504 euros.

De plus, l'huissier nous a envoyé un "commandement aux fins de saisie- vente" sur notre mobilier.

Il nous informe que nous sommes tenus d'être présents à notre domicile le jour cité et sommes menacés de faire procéder à l'ouverture de la porte par un serrurier, alors que nous venons d'accepter et de signer un acquiescement pour saisie attribution de 750 euros sur la somme bloquée ainsi qu'un engagement de régler 100 euros par mois en attendant la réponse de la Banque de France.

Que sont-ils encore en droit de faire? Est- ce une intimidation? Quels sont nos droits? Avons- nous la possibilité de refuser de faire entrer l'huissier?

Merci de bien vouloir nous répondre et nous expliquer ce que nous pouvons faire pour nous défendre. Nous sommes surendettés suite à une perte d'emploi non indemnisée par les ASSEDIC et ne pouvons prendre un avocat.

Je rest à votre disposition pour toute information complémentaire.

M. D